

Image not found or type unknown



## Prime d'ancienneté refusée ; convention 3170 ?

Par **dido220**, le **15/08/2009** à **11:18**

Bonjour ; sur ma convention collective il est marqué que normalement j'ai droit a une prime d'ancienneté (Convention collective et manutention ferroviaire 3170 ) mais mon patron ne veut pas me la donner ? a t-il raison que dois-je faire ?